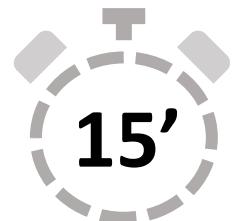




6 – Présentation de l'ADEME

Cyrile THIRION – Chef de Projet REMOVE

- Programme ReMoVe
- Dispositif LOG-te



Programme CEE REMOVE



Porteurs, partenaires et financeurs





Report Modal et Verdissement des flottes de transport massifié

Programme CEE qui a pour ambition de créer une dynamique autour du report modal du transport routier de marchandises vers les modes massifiés ferroviaire, fluvial et le cabotage maritime et d'accélérer le verdissement des flottes de transport massifié et des engins de manutention associés



Ferroviaire



Fluvial



Maritime



Durée de 3 ans
(décembre 2022 à décembre 2025)



38,5 M€
de budget soit 5,5 TWhc



50%
du budget dédié à des aides financières à travers un appel à projets pour la mise en place d'actions de report modal



1000
entreprises visées à la sensibilisation sur REMO et LOG-te



Accroître le report modal des marchandises de la route vers les modes de transport massifiés



Améliorer les performances énergétiques et environnementales des flottes et moyens de manutention

AAP REMOVE



Dépôt d'un dossier pour du report modal



Propose une aide financière

Entreprises : chargeurs, commissionnaires, transporteurs routiers



Propose un accompagnement technique et une expertise

S'engagent dans le dispositif pour faire du report modal



Entreprises : chargeurs, commissionnaires, transporteurs routiers



Propose un accompagnement technique et une expertise

S'engagent dans le dispositif pour des gains énergétiques



Secteur ferroviaire, fluvial et maritime et manutention





Deux volets :

Processus d'engagement ;
AAP REMOVE (Appel à projets)

Les cibles :

Les chargeurs industriels et de la distribution, les commissionnaires de transport et compagnies maritimes (dans leurs prestations de transport terrestre), ainsi que les opérateurs de transport routier et opérateurs de cabotage pour le transport maritime.

Le dispositif Remo bénéficie d'un calculateur destiné à quantifier les améliorations énergétiques liées à la mise en œuvre d'actions de report modal.

Le processus d'engagement :

- Phase de sensibilisation ;
- Phase de préparation à l'engagement (1ère phase d'accompagnement) ;
- Validation d'engagement par un jury ;
- Phase d'accompagnement pour mise en place des actions (2ème phase d'accompagnement) ;
- Bilan intermédiaire puis bilan final (durée d'engagement 15 mois).

AAP REMOVE



- 95 dossiers sur les 2 relèves (1ère relève : 18 dossiers (11 ferroviaires et 7 fluviaux)) (2ème relève : 77 dossiers)
- Lauréats 1ère relève : juin 2024
- Lauréats 2ème relève : nov 2024

LOG-te

Les cibles :

Les opérateurs de transports fluvial, ferroviaire et maritime ainsi que leurs manutentionnaires.

Des fiches actions

Un référentiel d'engagement

Une méthodologie, des outils et des indicateurs

Un dispositif coconstruit par l'ADEME et les représentants des modes



Un collectif d'entreprises engagées qui partagent leur bonne pratique !

Panorama des engagements volontaires des acteurs du transport et de la logistique

2008 / 2011

Transporteurs



2015

Chargeurs



2020

Commissionnaires



2024

Opérateurs ferroviaires et fluviaux
Gestionnaires de terminaux combinés
Entreprises de manutentions portuaires





L'engagement volontaire

Objectif

Accompagner l'amélioration de la performance énergétique et environnementale des flottes de transport ferroviaire et des moyens de manutention

Périmètre

Toute organisation française opérant du matériel de traction et manœuvre ferroviaire ou de manutention dans le cadre du transport de fret
100% du périmètre et minimum des flux et sites français

Cibles

Flotte ferroviaire de fret (locomotives et locotracteurs)
Moyens de manutention (horizontal et vertical)

Règles de l'engagement

Reporting énergétique

Plan d'action : 4 actions minimum dont 1 sur l'axe 1 et 1 sur l'axe 2



Axe 1 : Optimisation du plan de transport

Axe 2 : Information, sensibilisation

Axe 3 : Optimisation du système

Axe 4 : Mode de propulsion des engins

Mise à jour annuelle

Plan d'action : 4 actions minimum dont 1 sur l'axe 3 et 1 sur l'axe 4



Axe 1 : Optimisation des engins de manutention

Axe 2 : Mode de propulsion des engins de manutention

Axe 3 : Optimisation des flux

Axe 4 : Information, sensibilisation

Objectif de réduction final : 5% minimum d'économie d'énergie

Signature d'une charte d'engagement volontaire avec l'ADEME

3 ans



L'engagement volontaire

Objectif

Accompagner l'amélioration des performances énergétique et environnementale des flottes de transport fluvial

Périmètre

Toute organisation française opérant des bateaux dans le cadre du transport de fret ou de passager (hors plaisance)
100% du périmètre et minimum des flux et sites français

Cibles

Automoteurs, pousseurs, convoi poussé
Paquebots, péniches hôtels, bateaux promenade, bac, navette fluviale, coches nolisés

Règles de l'engagement

Reporting énergétique

Plan d'action : 4 actions minimum dont 1 sur l'axe 3 et 1 sur l'axe 4

3
ans



Axe 1 : Optimisation des engins de transport

Axe 2 : Mode de propulsion

Axe 3 : Information, sensibilisation

Axe 4 : Organisation des flux

Mise à jour annuelle

Objectif de réduction final : 5% minimum d'économie d'énergie

Signature d'une charte d'engagement volontaire avec l'ADEME



L'engagement volontaire

Objectif

Accompagner l'amélioration des performances énergétique et environnementale des moyens de manutention portuaire et des pilotines

Périmètre

Toute organisation française opérant des moyens de manutention sur un terminal portuaire ou multimodal (entreprise de manutention ou exploitants de ports opérants de la manutention) ou des pilotines 100% du périmètre et minimum des flux et sites français

Cibles

Moyens de manutention (horizontal et vertical)
Flotte pilotine

Règles de l'engagement

Reporting énergétique

Plan d'action : 4 actions minimum dont 1 sur l'axe 3 et 1 sur l'axe 4



3
ans

Axe 1 : Optimisation des engins de manutention

Axe 2 : Mode de propulsion des engins de manutention

Axe 3 : Optimisation des flux

Axe 4 : Information, sensibilisation

Mise à jour annuelle



Axe 1 : Optimisation des pilotines

Axe 2 : Mode de propulsion

Axe 3 : Information / Sensibilisation

Axe 4 : Organisation des flux

Objectif de réduction final : 5% minimum d'économie d'énergie

Signature d'une charte d'engagement volontaire avec l'ADEME

Perspectives et évolutions

- AAP : suivi et mise en œuvre du report modal = accompagnement des projets des lauréats
- Réflexions sur les prochaines aides au report modal
- REMO et LOG-te sont construits et opérationnels

Merci de votre attention !

La team REMOVE

Bachelier Camille – Ingénieur

Beltran Eva – Ingénieure

Durand Marie – Responsable du SI

Plançon Anne-Laure – Responsable Communication

Thirion Cyril – Chef de Projet





Synthèse des échanges

- Annonce et suivi des lauréats de l'AAP ReMoVe
 - [L'AAP REMOVE - CEE-Remove](#)
 - L'annonce des lauréats de la 2nde relève est prévue dans les semaines à venir
 - Les lauréats reçoivent un accompagnement adapté à leurs besoins spécifiques. Le processus vise à s'assurer qu'ils comprennent pleinement l'étendue et les limites de l'accompagnement offert
- Outils
 - Importance de réaliser un diagnostic et de sélectionner judicieusement les lignes / les flux opportuns pour du report modal
 - De plus en plus d'outils et d'acteurs accompagnent les professionnels vers le report modal
 - La plateforme Cumulus développée par le programme Appel d'Air permet de croiser offre des opérateurs (services ferroviaires et fluviaux existants) et demande des chargeurs (flux en OD et volumes). Il facilite également la mutualisation de flux pour consolider des volumes. L'outil est ouvert et assure l'anonymat des données. Il propose des options personnalisables pour répondre aux besoins spécifiques
 - [Solutions | Appel d'aiR](#)
 - **Contact** : Antoine MIONNET – Développement & Partenariats – AI Cargo : antoine.mionnet@aicargofoundation.org
- Évolution des pratiques
 - Intérêt croissant des distributeurs pour le report modal qui peut potentiellement transformer la culture logistique, et encourager également leurs fournisseurs à adopter de nouvelles pratiques
 - La sensibilisation et l'adaptation culturelle peuvent permettre de surmonter les obstacles logistiques et intégrer efficacement le report modal dans les opérations quotidiennes (cf. Mutualisation des flux, adaptation des horaires)

Actualités Green Fret

- Hélène YOUNG – Conseillère en décarbonation





GREEN FRET

Faisons bouger les choses de manière durable !

PRESENTATION



- 3 **UN CONSTAT SANS APPEL**
- 4 **QUI SOMMES-NOUS ? NOTRE AMBITION**
- 5 **NOS VALEURS**
- 6 **POURQUOI DÉCARBONER ?**
- 7 **LES SCOPES DE LA DÉCARBONATION**
- 8 **NOS SOCLES POUR DÉCARBONER**
- 13 **OBJECTIFS**
- 14 **MESURE DE PERFORMANCES**
- 16 **ZONE DE COUVERTURE À DATE**
- 17 **NOTRE COMPÉTITIVITÉ**
- 19 **GREEN FRET EN RÉSUMÉ**
- 20 **DEVENIR GREENFRETEUR**

UN CONSTAT SANS APPEL

QUELLES QUE SOIENT LES SOURCES

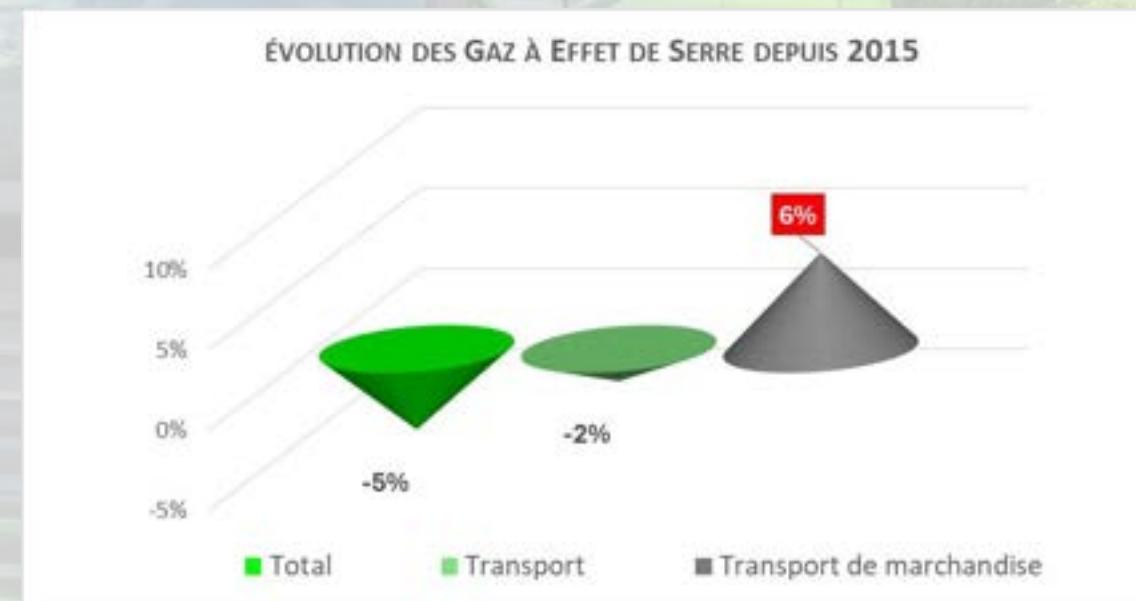
Rapport du Sénat ⁽¹⁾

En France, le transport est à l'origine de 31% des émissions de gaz à effet de serre dont 41% issu du transport de marchandises, poids lourds et camionnettes à parts quasi égales.

Haut Conseil pour le climat ⁽²⁾

« Le secteur des transports est le seul secteur en France dont les émissions de gaz à effet de serre ont augmenté depuis les années 1990 »

Direction générale de l'énergie et du climat (DGEC) ⁽³⁾



→ Qui sommes nous ?

Green Fret propose un **RÉSEAU DE TRANSPORT DÉCARBONÉ** qui respecte les objectifs de réduction d'émissions de CO2 pour les expéditions de marchandises en fret routier

→ Notre ambition

Nous ne nous contentons pas de minimiser notre impact. Nous voulons aller plus loin en vous accompagnant dans une action concrète de **DÉCARBONATION GLOBALE DE LA CHAÎNE LOGISTIQUE**.

Green Fret s'implique à vos côtés dans cette **DÉMARCHE RSE** et vous faire devenir acteur dans la révolution du monde du transport.



**PRENDRE EN COMPTE
LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX
DE DEMAIN,
C'EST AGIR MAINTENANT !**

NOS VALEURS : LES 7 PIUERS DE LA RSE



POURQUOI DÉCARBONER ?

Contexte

Impact des GES sur le **RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE**

Cadre législatif

lien

LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

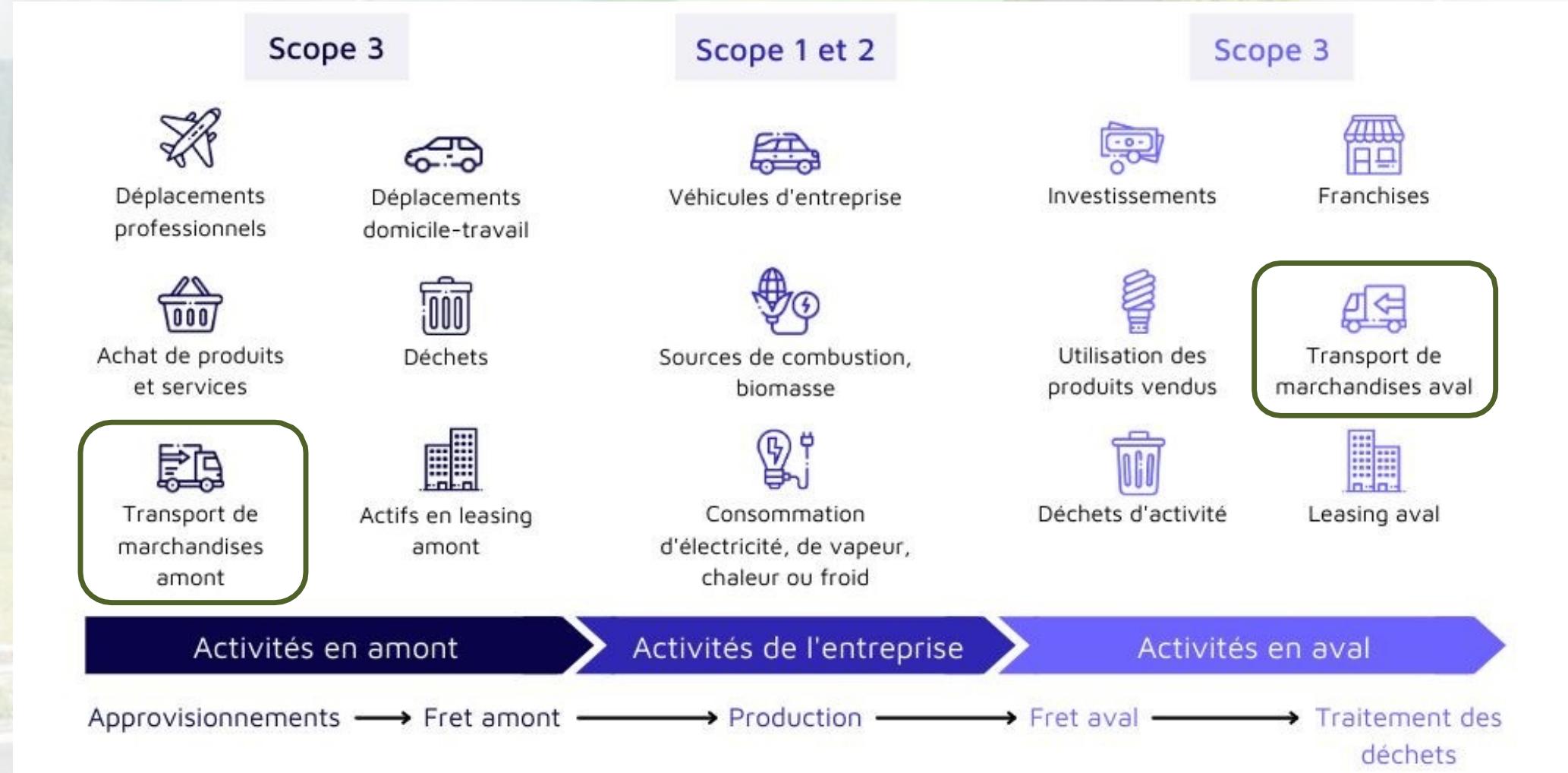


Décarbonation Transport : Bénéfices

- Réponse aux **EXIGENCES CLIENTS / RSE**
- Intégration de la **POLITIQUE RSE INTERNE**
- Un **AVANTAGE CONCURRENTIEL COMMERCIAL** indéniable
- Une **IMAGE DE MARQUE** positive résolument tournée vers l'avenir

Eviter les pénalités et coûts liés à la compensation carbone

LES SCOPES DE LA DÉCARBONATION



Le transport routier représente 70 à 90% de la part du SCOPE 3

NOS SOCLES POUR DÉCARBONER

SOCLE 1

Des
Véhicules

Bas carbone



NOS SOCLES POUR DÉCARBONER

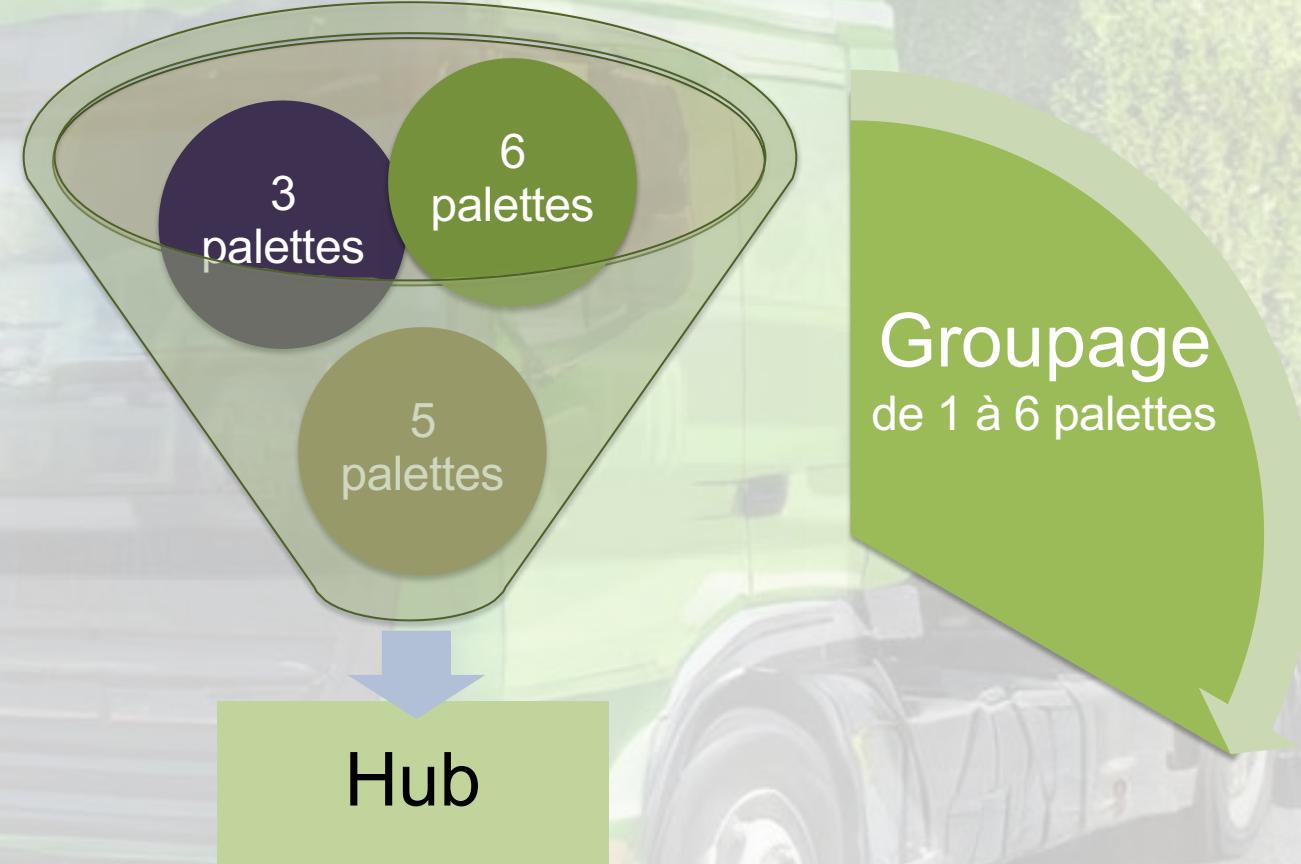
SOCLE 1 (SUITE)

TRANSPORT CONVENTIONNEL vs DÉCARBONÉ

Transport conventionnel	Type de carburant	Facteurs d'émissions	Emissions réelles		
	Fossiles	1 kg Co2/km	PL12T 421 g Co2e .t.km	PL19T 321 g Co2e .t.km	PL40T 485 g Co2e .t.km
	Organique	0,006 kg Co2/km	PL12T 20 g Co2e .t.km	PL19T 19 g Co2e .t.km	PL40T 9,5 g Co2e .t.km

NOS SOCLES POUR DÉCARBONER

SOCLE 2



NOS SOCLES POUR DÉCARBONER

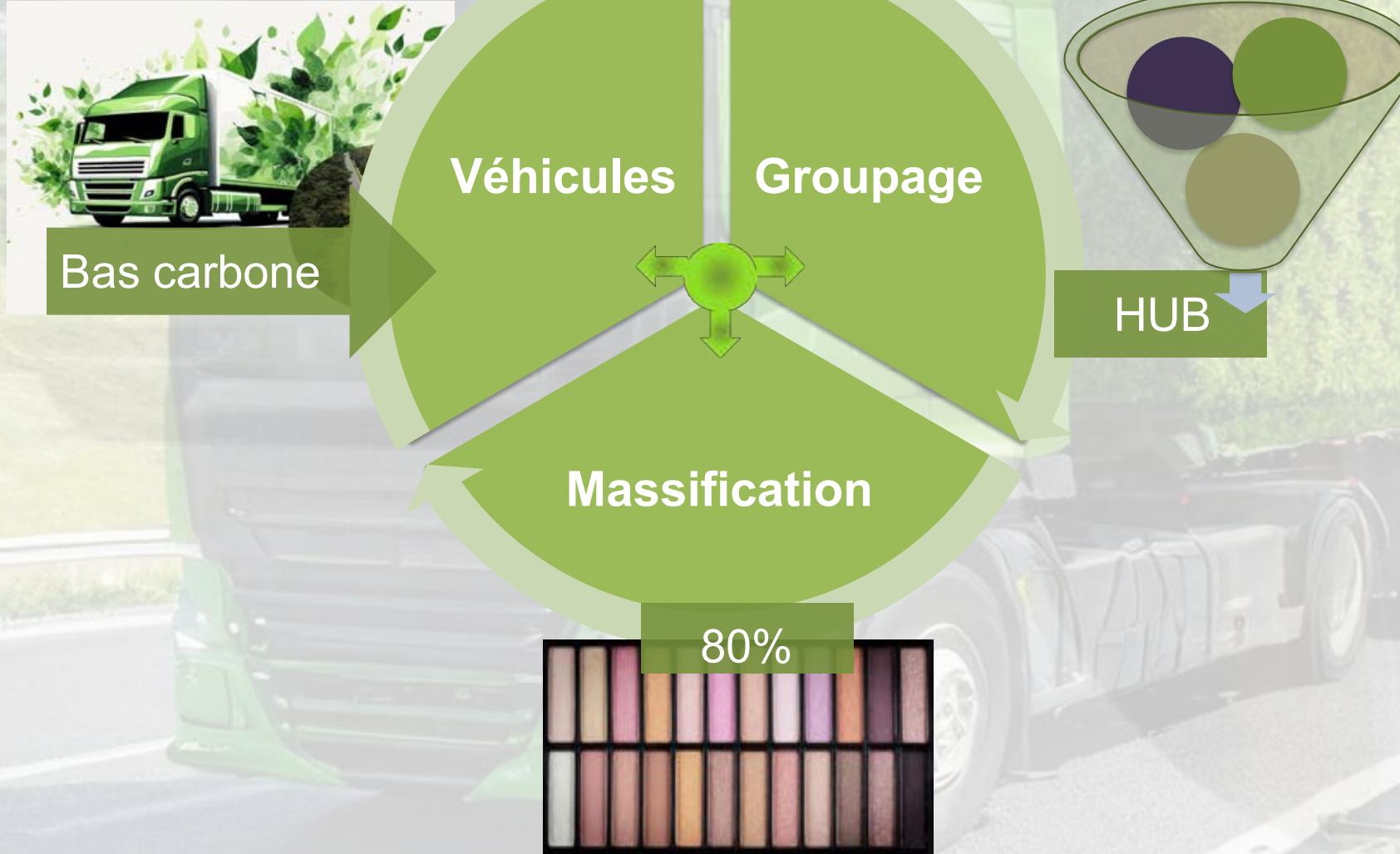
SOCLE 3

Massification

80%



NOS SOCLES POUR DÉCARBONER



OBJECTIFS... DÉPASSÉS !

Loi de transition

Adoption de technologies propres

2 % DU PARC DE POIDS LOURDS CONVERTI À DES TECHNOLOGIES BAS-CARBONE D'ICI 2030.

Efficacité logistique améliorée

5 % DE RÉDUCTION DES KILOMÈTRES PARCOURUS À VIDE.

Réduction des émissions de CO₂

3 MILLIONS DE TONNES DE CO₂ ÉCONOMISÉES PAR AN GRÂCE AUX VÉHICULES À FAIBLES ÉMISSIONS

Versus



100% DU PARC VÉHICULE EN BAS CARBONE (ORGANIQUE)

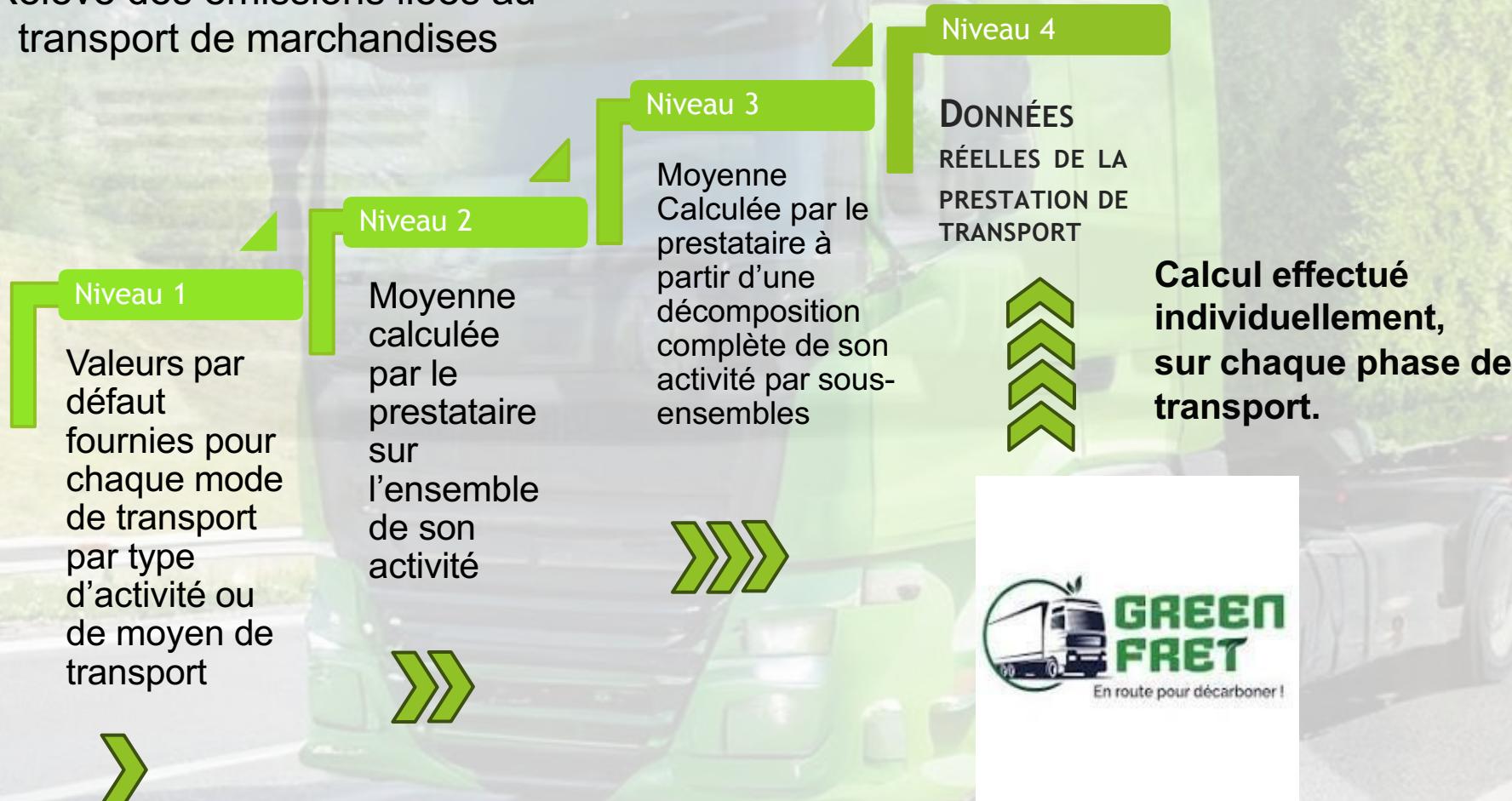
**- Massification
- 80% DE TAUX DE REMPLISSAGE DES CAMIONS**

MOINS 80% D'ÉMISSION DE CO₂

MESURE DE PERFORMANCES

VALEURS AGRÉGÉES DE L'ADEME

Relevé des émissions liées au transport de marchandises



DASHBOARD

Suivi des émissions de CO2 sur les 3 phases, en comparaison avec le transport conventionnel

Suivi par expédition : données facilement exploitables

Document fourni mensuellement et **gratuitement**

Rappel : **données réelles** selon les valeurs agrégées de niveau 4 de l'Ademe

COMPARATIF des émissions GES
expédition régionale

Entreprise: [REDACTED] Période: décembre 2024

 **GREEN
FRET**
En route pour décarboner !

N° récépissé	décembre 2024							
	Green Fret - Bas Carbone		Diesel : index 3,17		Total Emissions Co ²		Réduction Kg Co ²	Réduction GES
	Emissions KgCo ² / Collecte	Emissions KgCo ² / Distribution	Emissions KgCo ² / Collecte	Emissions KgCo ² / Distribution	Total Green Fret	TOTAL DIESEL	Total Kg Co ²	%
[REDACTED] (2 pal)	0,365	5,461	3,604	51,304	5,826	54,91	49,08	89,39%
[REDACTED]	0,365	29,826	3,604	280,188	30,191	283,79	253,60	89,36%
[REDACTED]	0,365	6,533	3,604	61,375	6,898	64,98	58,08	89,38%
[REDACTED] (2 pal)	0,072	44,079	1,034	395,27	44,151	396,30	352,15	88,86%
[REDACTED] (2 pal)	49,749	25,818	446,104	231,514	75,567	677,62	602,05	88,85%
[REDACTED]	17,167	0,936	153,936	8,396	18,103	162,33	144,23	88,85%
[REDACTED]	36,049	5,905	323,253	52,949	41,954	376,20	334,25	88,85%
[REDACTED]	0,134	2,518	1,198	22,39	2,652	23,59	20,94	88,76%
Total	104,266	121,076	936,337	1103,386	225,342	2039,72	1814,38	89,04%

Dans cet exemple de décembre 2024, ce client à **économisé 1,8 tonnes de Co2 pour 11 palettes**, soit une **réduction de 89,04%** par rapport à un transport conventionnel.

ZONE DE COUVERTURE À DATE



Notre compétitivité

TAXE CARBURANT

Plus de taxe gasoil !

GREEN FRET est assujetti à la taxe Carburant selon l'indice CNR carburant GNV

Chez nous, cette taxe est calculée **UNIQUEMENT** sur la part du cout du carburant par rapport au cout total du transport : **cette part est de 35%**

Exemple : Pour le transport d'une palette à 100 €HT en février 2025

Le taux selon le CNR est de 179,54% (base 100 en 2019).
Selon le barème fourni à la mise en place du compte, cela correspond à 27,65%.

En conséquence de quoi la taxe carburant sera de : 100

$$\times 0,35 \times 0,2765 = 9,68 \text{ €HT}$$

Notre compétitivité

Coûts additionnels

Taxe Sureté Environnement ⁽¹⁾	0 €
Taxe Z.F.E ⁽²⁾	0 €
Taxe Région Parisienne ⁽³⁾	0 €
Taxe Saisonnière (Juillet et Aout) ⁽⁴⁾	0 €
Taxe Localité Difficile d'Accès (haute montagne) ⁽⁵⁾	Non couvert à ce jour
Frais de Dépotage et récupérations des emballages	Non concerné
Coût de la Prise de RDV ⁽⁶⁾	10€/Palette

- 1. Pas de taxe Sureté environnement**, grâce à la décarbonation proposée
- 2. Pas de taxe ZFE** : Nos véhicules sont adaptés aux zones ZFE
- 3. Pas de taxe Région parisienne**
- 4. Pas de taxe saisonnière**
- 5. Zone montagne** : Communes desservies situées à environ 500 m d'altitude et moins – nous solliciter en cas de besoin spécifique
- 6. Prise de RDV** : Livraison sur rendez-vous ou dans un créneau inférieur à 2 heures : 10.00 € HT par palette pour un transport normal. Pas de rendez vous avant 10H00. Si besoin, prévoir 24 heures supplémentaires.

GREEN FRET EN RÉSUMÉ

- Un **RÉSEAU** en développement rapide et maîtrisé
- Un **TRANSPORT DÉCARBONÉ** complet couvrant les **3 PHASES**
- Une **DÉCLARATION AU RÉEL** des émissions carbone(Niv.4)
- Atteinte de l'objectif **SCOPE 3 AU DELÀ DES EXIGENCES**
- Certification ADR
- Ecovadis et Evcom : en cours
- Une **EXIGENCE DE QUALITÉ** à toutes les étapes du transport
- Une **IMAGE DE MARQUE** renforcée

Une prestation **PREMIUM**



Parce que **VOUS NOUS CONFIEZ** ce que vous avez de plus précieux :
VOTRE MARCHANDISE



DEVENIR GREENFRETEUR ET AGIR MAINTENANT POUR UN AVENIR PLUS RESPONSABLE

« Décarboner le transport est la seule façon d'agir rapidement.

Nous proposons ce qu'il y a de mieux pour nos clients en prenant en compte aujourd'hui les enjeux de demain.

Ce n'est pas une mince affaire, mais c'est l'affaire de tous. »

Cédric PACHIS

En route pour décarboner avec VOUS

Helena YOUNG

Conseillère en décarbonation

Tel : 04.65.00.12.00 - 06.02.11.28.77

Mail : helena.young@green-fret.com



Synthèse des échanges

- Types de flux et profils des clients
 - Clientèle variée incluant petites et moyennes entreprises, grands chargeurs, et grosses plateformes logistiques, toutes soucieuses de décarboner leurs opérations
 - Gamme de produits transportés étendue : produits d'hygiène bio, vins haut de gamme, pièces en plastique, épicerie fine, savons, illustrant l'engagement de divers secteurs industriels pour réduire leurs émissions de carbone
 - 500 palettes expédiées de juin à décembre 2024, pendant la phase de calage des processus opérationnels
 - Principes de RSE avec un accent mis sur la réponse aux besoins client, en révisant les processus en place pour plus d'efficacité

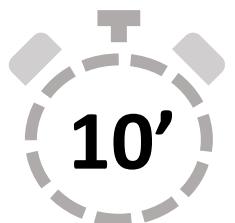
Contact :

- Hélène YOUNG – Conseillère en décarbonation – Green Fret
 - Mail : helena.young@green-fret.com
 - Téléphone : 04 65 00 12 00 – 06 02 11 28 77



6 – « Rouler o vert » – CEREMA

Alexis JAILLET – Responsable d'études en économie des transports





LE PORTAIL DESTINÉ À OPTIMISER L'ACCÈS AUX AIDES FINANCIÈRES LIÉES À LA DÉCARBONATION DES FLOTTES DE VÉHICULES

Une liste exhaustive des aides et régulièrement mise à jour

Il répertorie toutes les aides nationales (État et ADEME) ainsi que les aides des collectivités territoriales dédiées au financement de véhicules propres.



« Mon Projet »

L'internaute conçoit un projet de manière simple et efficace grâce à la mise en concordance des aides sélectionnées et des véhicules disponibles



Un catalogue de véhicules propres pour un choix éclairé
Le portail propose également **un catalogue non exhaustif de véhicules propres actuellement disponibles sur le marché français.**

+Calculateur TCO (Coût Total de Possession)

Cet outil vous guide dans la recherche des aides. Vous pourrez sauvegarder les aides et les retrouver dans l'espace "Mon projet".
Pour savoir si vous êtes éligible à ces aides : [Connexion sous à votre compte](#) * [Demandez vos informations pour créer un compte](#)

Véhicules
Renault Trucks Master fourgon L...
Renault Trucks Trafic Van E-Tech...
Renault Trucks E-Tech T...





UN PARCOURS UTILISATEUR INTUITIF ET PERSONNALISÉ

Le portail propose un parcours utilisateur fluide et structuré en plusieurs étapes :

1

1 Votre projet

localisation du projet : Auvergne-Rhône-Alpes

Auvergne-Rhône-Alpes

Bourgogne-Franche-Comté

Bretagne

Centre-Val de Loire

Corse

Grand Est

Hauts-de-France

Provence-Alpes-Côte d'Azur

1. Sélection de la région où l'entreprise exerce son activité

2

Retrofit

21 aides entre 1500 et 90000€

Location sans option d'achat

29 aides entre 100 et 90000€

2. Le financement qu'il recherche (acquisition, rétrofit, remplacement),

3

GNV

- Véhicule Utilitaire Léger
- Véhicule particulier

2 aides entre 3000 et 5000€

Électrique

- Véhicule Utilitaire Léger
- Véhicule particulier

2 aides entre 3000 et 5000€

3. L'énergie souhaitée (GNV, électrique, hydrogène, biocarburant, hybride),

4

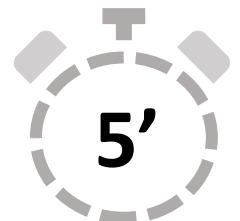
Véhicule particulier	Véhicule Utilitaire Léger
Critères additionnels : 2,5t < PTAC < 7t	Critères additionnels : PTAC < 2,5 t
✓ 5000€	✓ 3000€
Véhicule particulier	Véhicule Utilitaire Léger
Critères additionnels : PTAC < 2,5 t	Critères additionnels : 2,5t < PTAC < 7t
✓ 3000€	✓ 5000€

4. Le type de véhicule (utilitaire léger, poids lourd, véhicule léger).



7 – Formulaire « Appel à Remontée de Projets »

Julie RAFFAILLAC (Région Sud) – Thomas ZAHRA (DREAL)





Contenu du questionnaire

📌 Informations Générales

- Identification de l'organisme (nom, activité, zone géographique).

💡 Présentation du Projet

- Identification du porteur du projet.
- Description du projet :
 - Innovations** (technologique, servicielle, organisationnelle).
 - Dimension durable** (environnement, social, modèle économique).
 - Impact sur les pratiques existantes.**
 - État d'avancement** du projet : de la réflexion à la mise en œuvre opérationnelle.
 - Cibles et bénéficiaires** du projet.
 - Partenariats** établis ou en recherche.
 - Aspects financiers** : coût total, financements et aides obtenues.
 - Résultats attendus ou obtenus** (environnementaux, socio-économiques, quantitatifs et qualitatifs).
 - Potentiel de déploiement** sur d'autres territoires.

📍 Attentes et Perspectives

- Diffusion du projet** au sein des ARL et autres réseaux.
- Bénéfices attendus** de l'accompagnement par les ARL & **Modalités de valorisation souhaitées** (communication, événements, autres).

Objectifs du questionnaire

🔍 **Visibilité** : Mettre en lumière les projets logistiques développés en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

🌐 **Mise en réseau** : Identifier de nouveaux partenaires et modes d'accompagnement.

📢 **Valorisation et partage** : Diffuser les projets via divers canaux (newsletter, site Internet, événements).

Informations pratiques

Accédez au forms via ce QR Code

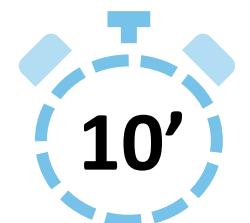
🔗 Lien du **questionnaire forms** transmis aux acteurs des ARL après la séance.

📅 Date limite de participation : 4 avril





8 – Clôture et suites





Suites et prochaines étapes

- **Suites de l'atelier**

- Transmission du questionnaire forms « Appel à Remontée de Projets »
- Transmission du support de la séance et des éléments de synthèse

- **Prochaines échéances**

- Rencontres de la Mobilité Décarbonée de Demain au MIN de Châteaurenard → 27 mars 2025
- Club mobilité durable Capénergies sur le report modal et le mix énergétique des bateaux pour le maritime côtier et fluvial -> 6 mai 2025
- Prochain ARL « Dernier km » → été 2025
- Prochain ARL/visite « Fret massifié » → 2^{ème} trimestre 2025
- ARL « Formation » ou « Foncier/Aménagement » → d'ici l'été 2025

Prochaines rencontres

ARL DÉCARBONATION

Atelier n°4
22 février 2024

Réunion
« Planification
écologique »

13 novembre
2024

Atelier n°5
4 mars 2025

Rencontres de la
Mobilité
décarbonnée de
demain
MIN de
Châteaurenard
27 mars 2025

LES RENCONTRES DE LA MOBILITÉ
DÉCARBONNÉE DE DEMAIN
vos Solutions, vos opportunités !

27 MARS
8 H - 15 H
MIN

Inscription obligatoire
Entrée et visite libre
restauration sur place

PROGRAMME
8h00 - 8h30 : Accès aux stands exposants
8h30 - 8h45 : Inauguration de l'exposition
8h45 - 9h30 : Visite des stands exposants
9h30 - 10h30 : Table ronde
10h30 - 12h00 : Visite libre

S'inscrire : <https://ypl.me/zKI>

ARL DERNIER KILOMÈTRE

Atelier n°1
4 juin 2024

Visite des sites de Transcan,
Barbero Transports et
Monaco Logistiques
16 décembre 2024

Atelier n°2
11 février 2025

Atelier n°3
Été 2025

Visite du Terminal
Ferroviaire Ouest Provence
28 novembre 2024



ARL/Visite
2^{ème} trimestre
2025



Merci pour votre
participation

Ateliers Régionaux de la Logistique

4 mars 2025

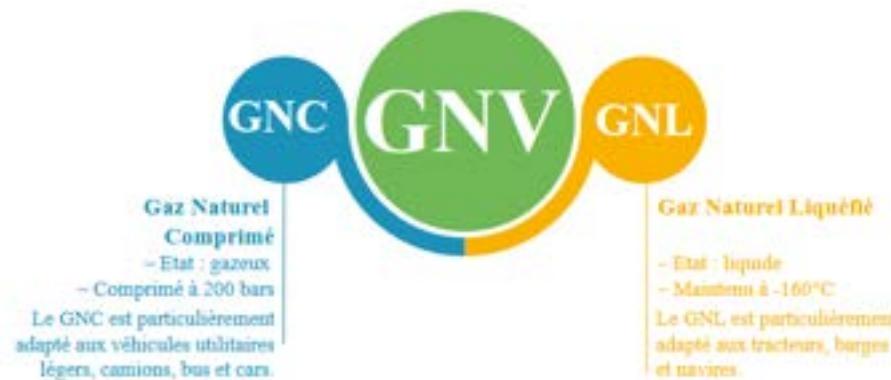


Annexe 1* – Gaz Naturel Véhicule (GNV) & BioGNV – GRDF

Christophe FOLCHER – Ingénieur d'affaires GNV

**Présentation complémentaire transmise suite à l'atelier*

Qu'est-ce que le GNV ?



Tous les véhicules qui roulent au BioGNV/GNV quelle que soit leur génération bénéficient de la vignette Crit'Air 1, un certificat de qualité de l'air qui les autorise à circuler lors des pics de pollution et dans les Zones à Faible Emission (ZFE).



Avec - 80 % d'émissions de gaz à effet de serre*, des niveaux de polluants locaux très faibles et deux fois moins de nuisances sonores qu'un véhicule diesel, le BioGNV présente des atouts dans la lutte contre le réchauffement climatique et pour la qualité de vie.

Qu'est-ce que le BioGNV ?

- Le BioGNV est la version renouvelable du GNV (Gaz Naturel Véhicule).
- Il s'agit d'un gaz 100 % renouvelable, produit localement à partir de résidus agricoles, d'effluents d'élevage et de déchets des territoires, notamment alimentaires et boues d'épuration.
- Contrairement aux **biocarburants** de première génération, le BioGNV est dit de **deuxième génération** car il n'est pas produit à base de cultures alimentaires.

UN CARBURANT LOCAL « MADE IN FRANCE » QUI FAIT DU BIEN À L'ÉCONOMIE

Produit localement le BioGNV permet de contribuer à l'**indépendance énergétique** de la France tout en favorisant le dynamisme et l'**économie circulaire** d'un territoire.

La production locale de ce carburant maintient ainsi des emplois et développe des activités en France et en Europe.



moins de bruit que les moteurs diesel (certification PIEK)

Le BioGNV/GNV améliore également la qualité de vie : pas d'odeur, pas de fumée et deux fois moins de bruit que les véhicules au diesel.



Un bilan carbone très favorable selon l'IFPEN

Une étude menée par l'IFP Énergies Nouvelles mesure les émissions des véhicules BioGNV en Analyse de Cycle de Vie (ACV), c'est-à-dire en considérant la fabrication, l'usage et le recyclage du véhicule.

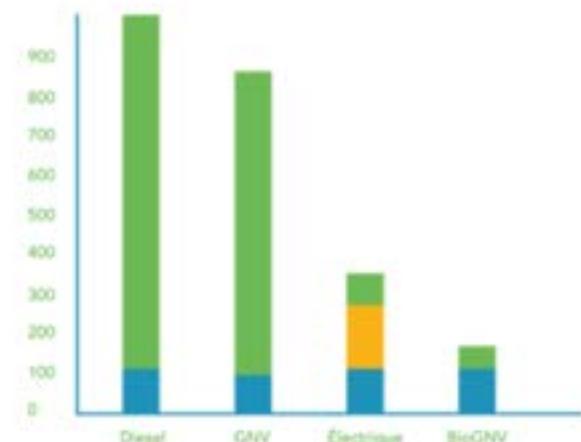
Cette méthode permet de mesurer l'impact véritable du véhicule sur la planète

Émissions de CO₂ des véhicules à travers leur cycle de vie

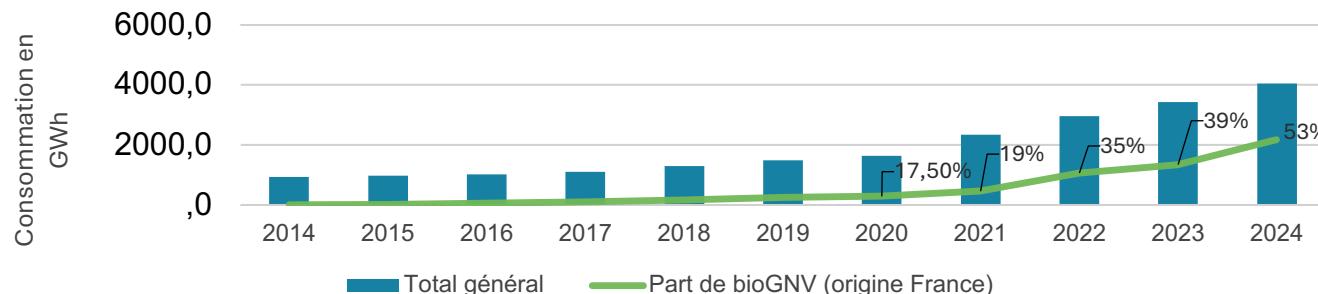


Les résultats montrent que les véhicules BioGNV ont un meilleur bilan carbone que les véhicules électriques, pénalisés par la batterie (exemple pour un VUL)

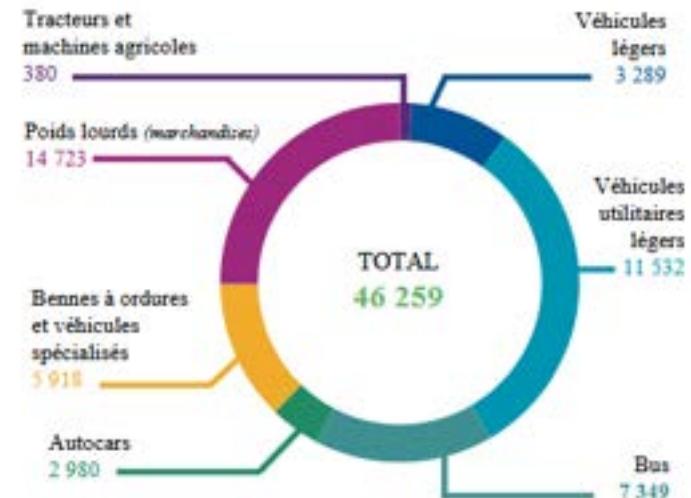
Émissions de CO₂ des véhicules Électriques, Diesel et BioGNV



Un objectif filière de 50% de BioGNV en 2025 déjà atteint en 2024
100% en 2033



Le parc de véhicules BioGNV/GNV
À fin février 2025



GRDF

Annexe 2 – Participants



Vincent BALDY – Confédération des Grossistes de France (CGF)	Sandrine HENRY – AVEM
Régis BARBANT – Banque des Territoires	Elise HENRY – Cerema
Cédric BARIOU – Métropole Aix-Marseille-Provence	Karim IKHERBANE – Partage et Travail
Guillaume BAUDRIN – Ekinos	Alexis JAILLET – Cerema
Gilles BERTRAND – Grand Marché de Provence	Nathan JARJOT-JOVER – CARA Auvergne-Rhône-Alpes
Mattis BOLDRINI – Association des Utilisateurs de Transport de Fret (AUTF)	Jérôme JEAN – Qinomic
Noémie BONNANS – PIICTO	Marion JEAN – Ekinos
Nicolas BUTEAU – EDF	Lionel KIEFFER – Métropole Toulon-Provence-Méditerranée
Geoffroy CASATI – Métropole Aix-Marseille-Provence	Olivier KRAUS – Grand Port Maritime de Marseille (GPMM)
Bonnie CAZES – Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMAR)	Alexya LACAVE – Nicaya Conseil
Guillaume CERVERA – Capenergies	Béatrice LEDUBY – Deki
Alexandre CHASSE – IFP Energies Nouvelles	Stéfane MAYNARD – Benomad
Antoine CHAUX – AI Cargo	Mathilde MEIXNER – Enedis
Jérôme CICILE – Proviridis	Arnaud PARISOT – CMA CGM
Clément DAGNAUX – Chargepoly	Blandine PÉRICHON – Nicaya Conseil
Ozzy DE PLUS – Qinomic	Julie RAFFAILLAC – Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur
Héloïse DELSENY – Capenergies	Frédéric RAJUSTEL – Katalii
Raynald DESIT – Enedis	Juliette ROUGÉ – Communauté d'Agglomération du du Pays de Grasse
Julien DEYRES – Rev Mobilities	Jean-François ROUXEL – Ville de Nice
Emmanuel DROZ-VINCENT – Métropole Toulon-Provence-Méditerranée	Abdelhaq THAB – Société Nouvelle de Transports SUMA
Franck FERRIZ – Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur	Cyril THIRION – ADEME
Christophe FOLCHER – GRDF	Yann VIGUIE – Association des Utilisateurs de Transport de Fret (AUTF)
Isabelle GOSSMAN – Cerema	Hélène YOUNG – Green Fret
Patricia GUIRAUDIE – EPC2i	Thomas ZAHRA – DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur